

**EXTRAIT DU REGISTRE**  
des  
**délibérations du Conseil de Communauté**

N° délib. : 001127

**Séance du mercredi 30 juin 2010**

Le Conseil de Communauté, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle des séances de la C.C.I.D.  
46 avenue Villarceau à Besançon,

sous la présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET

Conseillers communautaires en exercice : 140

Ordre de passage des délibérations : Commissions n°01, 05, 07, 08, 09, 03, 04, 10 et 02

**Étaient présents :** Amagney : Thomas JAVAUX Arguel : André AVIS (à partir du rapport 1.1.2) Audeux : Françoise GALLIOU Auxon-Dessous : Jacques CANAL Auxon-Dessous : Serge RUTKOWSKI (représenté par Michel BITTARD jusqu'au rapport 2.1), Geneviève VERRO (jusqu'au rapport 2.1) Avanne Aveney : Laurent DELMOTTE, Jean-Pierre TAILLARD Besançon : Eric ALAUZET, Frédéric ALLEMANN, Teddy BENETEAU DE LAPRAIRIE (à partir du rapport 1.1.2), Nicolas BODIN, Patrick BONTEMPS (à partir du rapport 3.4), Martine BULTOT (à partir du rapport 1.1.2), Marie-Odile CRABBE-DIAWARA, Benoît CYPRIANI, Yves-Michel DAHOUI, Jean-Jacques DEMONET (jusqu'au rapport 2.1), Cyril DEVESA (à partir du rapport 1.1.6), Emmanuel DUMONT, Odile FAIVRE-PETITJEAN, Béatrice FALCINELLA, Françoise FELLMANN, Jean-Louis FOUSSERET, Didier GENDRAUD, Fanny Gerdil-DJAOUAI, Abdel GHEZALI, Jean-François GIRARD, Philippe GONON, Jean-Pierre GOVIGNAUX, Nicolas GUILLEMET, Lazhar HAKKAR, Valérie HINCELIN, Martine JEANNIN, Solange JOLY, Jean-Sébastien LEUBA (à partir du rapport 1.1.5), Christophe LIME, Michel LOYAT, Jacques MARIOT, Carine MICHEL, Frank MONNEUR, Nohzat MOUNTASSIR, Michel OMOURI, Jacqueline PANIER (à partir du rapport 2.1), Elisabeth PEQUIGNOT, Danièle POISSENOT, Françoise PRESSE, Béatrice RONZI, Jean ROSSELOT, Jean-Claude ROY, Edouard SASSARD, Joëlle SCHIRRER, Marie-Noëlle SCHOELLER (à partir du rapport 1.1.5), Catherine THIEBAUT, Corinne TISSIER, Sylvie WANLIN, Nicole WEINMAN (à partir du rapport 1.1.4) Beure : Philippe CHANEY Boussières : Bertrand ASTRIC (à partir du rapport 1.1.2) Brailans : Alain BLESSEMILLE Busy : Philippe SIMONIN (à partir du rapport 5.1) Chalezeu : Christophe CURTY (à partir du rapport 1.1.2 et jusqu'au rapport 10.2) Chalezeule : Christian MAGNIN-FEYSOT, Raymond REYLE Champagny : Claude VOIDEY Champvans les Moulins : Jean-Marie ROTH Chatillon le Duc : Denis GALLET (à partir du rapport 1.1.2), Philippe GUILLAUME Chauenne : Bernard VOUGNON (représenté par Alain ROSET) Chaudefontaine : Jacky LOUISON (à partir du rapport 1.1.2) Chemaudin : Bruno COSTANTINI Dannemarie sur Crête : Gérard GALLIOT (jusqu'au rapport 2.1), Jean-Pierre PROST (à partir du rapport 1.1.3) Deluz : Sylvaine BARASSI Ecole Valentin : André BAVEREL, Yves GUYEN Fontain : Jean-Paul DILLSCHNEIDER (représenté par Jean-Pierre VAGNE) François : Françoise GILLET, Claude PREIONI Gennes : Jean SIMONDON Grandfontaine : François LOPEZ, Laurent SANSEIGNE La Chevillotte : Jean PIQUARD La Vèze : Jacques CURTY Larnod : Gisèle ARDIET (représentée par Hugues TRUDET à partir du rapport 5.3) Le Gratteris : Cédric LINDECKER Mamirole : Daniel HUOT, Didier MARQUER Marchaux : Bernard BECOULET, Brigitte VIONNET Mazerolles le Salin : Daniel PARIS Miserey Salines : Marcel FELT (à partir du rapport 1.1.6), Denis JOLY Montfaucon : Michel CARTERON, Pierre CONTOZ Montferrand le Château : Séverine MONLLOR Morre : Jean-Michel CAYUELA (à partir du rapport 1.1.3), Gérard VALLET Nancray : Jean-Pierre MARTIN, Daniel ROLET (à partir du rapport 10.2) Noiron : Bernard MADOUX Novillars : Philippe BELUCHE, Bernard BOURDAIS Osselle : Jacques MENIGOZ Pelousey : Catherine BARTHELET (représentée par Serge ARMELLINI), Claude OYTANA Pirey : Robert STEPOURJINE Pouilley les Vignes : Jean-Marc BOUSSET (jusqu'au rapport 2.1), Jean-Michel FAIVRE Rancenay : Michel LETHIER Roche lez Beaupré : Stéphane COURBET (à partir du rapport 1.1.2 et jusqu'au rapport 10.2), Jean-Pierre ISSARTEL (à partir du rapport 9.2 et jusqu'au rapport 10.2 ; représenté par Joël JOSSO jusqu'au rapport 9.1 et à partir du rapport 2.1) Routelle : Claude SIMONIN Saône : Alain VIENNET Serre les Sapins : Gabriel BAULIEU, Christian BOILLEY Tallenay : Jean-Yves PRALON Thise : Bernard MOYSE, Jean TARBOURIECH Thoraise : Jean-Michel MAY (à partir du rapport 1.1.2) Vaire Arcier : Patrick RACINE Vaire le Petit : Michèle DE WILDE Vaux les Prés : Bernard GAVIGNET Vorges les Pins : Patrick VERDIER (jusqu'au rapport 10.2).

**Étaient absents :** Auxon-Dessous : Jean-Pierre BASSELIN Besançon : Hayatte AKODAD, Pascal BONNET, Catherine GELIN, Jean-Marie GIRERD, Sylvie JEANNIN, Annie MENETRIER Beure : Auguste KOELLER Boussières : Roland DEMESMAY Champoux : Thierry CHATOT Chemaudin : Gilbert GAVIGNET Montferrand le Château : Marcel COTTINY Pirey : Jacques COINTET Pugey : Marie-Noëlle LATHUILLIERE Saône : Maryse BILLOT Torpes : Bernard LAURENT

**Secrétaire de séance :** Emmanuel DUMONT

**Procurations de vote :**

**Mandants :** JP. BASSELIN, H. AKODAD, P. BONNET, M. BULTOT (jusqu'au rapport 1.1.1), J. DEMONET (à partir du rapport 2.2), C. DEVESA (jusqu'au rapport 1.1.5), C. GELIN, JM. GIRERD, S. JEANNIN, JS. LEUBA (jusqu'au rapport 1.1.4), A. MENETRIER, J. PANIER (jusqu'au rapport 10.2), MN. SCHOELLER (jusqu'au rapport 1.1.4), N. WEINMAN (jusqu'au rapport 1.1.3), A. KOELLER, R. DEMESMAY, M. COTTINY, D. ROLET (jusqu'au rapport 10.2).

**Mandataires :** J. CANAL, N. BODIN, E. SASSARD, YM. DAHOUI (jusqu'au rapport 1.1.1), F. MONNEUR (à partir du rapport 2.2), B. CYPRIANI (jusqu'au rapport 1.1.5), M. OMOURI, J. ROSSELOT, JP. GOVIGNAUX, JC. ROY (jusqu'au rapport 1.1.4), C. LIME, F. FELLMANN (jusqu'au rapport 10.2), JL. FOUSSERET (jusqu'au rapport 1.1.4), M. LOYAT (jusqu'au rapport 1.1.3), P. CHANEY, F. LOPEZ, S. MONLLOR, JP. MARTIN (jusqu'au rapport 10.2).

**Objet :** Rapport annuel 2009 sur le prix et la qualité du Service Public d'Élimination des Déchets

## Rapport annuel 2009 sur le prix et la qualité du Service Public d'Élimination des Déchets

**Rapporteur : Jean-Pierre TAILLARD, Vice-Président**

<b>Inscription budgétaire</b>
Sans incidence budgétaire

### Résumé :

Les tonnages des ordures ménagères, collectés en 2009 sont à la baisse de 2,5 %.

Par ailleurs, 2009 a été une année phare pour la préparation de la mise en place de la Redevance Incitative à venir : des réflexions ont été menées sur le nouveau schéma de collecte des OM, sur l'uniformisation du geste de tri, sur l'organisation et l'attribution des marchés de précollecte et de collecte des déchets résiduels et recyclables...

Pour répondre aux enjeux environnementaux et économiques de la gestion des déchets, le Grand Besançon s'est fixé des objectifs de réduction et de valorisation ambitieux et souhaite faire évoluer le mode de financement de la redevance avec l'introduction d'une part incitative dans la redevance pour encourager les bonnes pratiques des habitants.

Un plan de gestion des déchets a été défini par les nouveaux élus pour la durée du mandat (2008-2014). Ce plan s'articule autour de 2 axes : l'harmonisation et l'optimisation du service de collecte pour améliorer la réduction des ordures ménagères et le tri des déchets recyclables pour maîtriser les coûts de gestion des déchets.

### **I. La collecte**

Avec l'organisation de la collecte en porte à porte et en apport volontaire des déchets résiduels et recyclables et la gestion de tous les équipements de proximité de pré-collecte, le Grand Besançon s'investit fortement pour offrir aux usagers un service de qualité qui contribue à la valorisation des déchets et à la protection de l'environnement.

En 2009, la production de déchets et leur prise en charge dans le Grand Besançon se décompose de la façon suivante :

<b>Flux</b>	<b>En tonne</b>
Ordures ménagères résiduelles	38 700 (- 3 %)
Collecte sélective	10 400 (- 2 %)
Verre	5 700 (+ 1,2 %)
Collecte cartons commerçants	400 (- 3 %)
<b>Sous total collecte</b>	<b>55 200 (- 2,5 %)</b>
Apports en déchèterie	29 700 (+ 4,5 %)
<b>Total</b>	<b>84 900 (+ 1 %)</b>

La tendance est à la baisse : - 3 % pour les ordures ménagères résiduelles ; une baisse qui concerne également la collecte des déchets recyclables.

**En moyenne**, la quantité de déchets collectés **baisse de 2,5 %**. Si les opérations de sensibilisation en faveur de la réduction sont une des explications de cette baisse, il ne faut, toutefois, pas oublier la conjoncture économique difficile de l'année 2009 qui est un facteur à prendre en compte. L'augmentation de 8 % des apports en déchèterie explique la progression de 1 % de la totalité des déchets ménagers produits sur le territoire du Grand Besançon.

## II. Les temps forts

Outre la gestion quotidienne de ce service de proximité, l'année 2009 a été consacrée au montage pré opérationnel (technique, administratif, juridique et financier) du programme d'actions à mettre en place pour la première phase du plan de gestion des déchets : l'harmonisation du service de collecte.

Les temps forts ont été les suivants :

- **les études techniques pour définir un nouveau schéma d'organisation de la collecte.** Le schéma retenu comprend :
  - un périmètre de 5 secteurs homogènes permettant une organisation calendaire,
  - des secteurs géographiquement cohérents pour optimiser les tournées de collecte,
  - une organisation qui va permettre de construire un service adapté sur les mêmes principes : des fréquences de collecte harmonisées et un jour de collecte identique pour les déchets résiduels et recyclables,
- **L'organisation et l'attribution du marché de pré collecte** pour :
  - la fourniture de systèmes d'identification électronique permettant l'identification des conteneurs, la fourniture de conteneurs équipés de systèmes d'identification électronique (*technologie RFID*), la fourniture de conteneurs pour assurer le renouvellement du parc actuel,
  - la prestation de service pour l'opération de conteneurisation à mener dans les 58 communes de la périphérie durant le 1<sup>er</sup> semestre 2010 en vue de la généralisation de la collecte avec des bacs homologués Grand Besançon pour harmoniser le service,
- **L'organisation et l'attribution de l'appel d'offres pour la collecte des ordures ménagères et des déchets recyclables** en porte à porte, sur la base des principes retenus dans le schéma d'organisation et pour la collecte en apport volontaire du Verre. La date effective de ce nouveau marché est fixée au 1<sup>er</sup> juillet 2010,
- **le montage pré-opérationnel (administratif, technique et financier) d'une opération de conteneurisation dans les 58 communes** de la périphérie, une opération destinée à généraliser la collecte avec des bacs homologués et à équiper les bacs à ordures ménagères résiduelles de puces d'identification électronique,
- **la réflexion, la concertation et la définition des modalités et des critères de calcul de la Redevance Incitative** dont l'objectif est d'encourager les habitants à réduire les déchets à la source et à bien trier. La mise en place des puces électroniques sur les conteneurs en 2010 dans les communes de la périphérie, en 2011 à Besançon, va permettre d'appliquer à partir de 2012 une part incitative dans la redevance en fonction des déchets présentés à la collecte (conformément aux orientations définies par le Conseil de Communauté en 2007 et aux préconisations du Grenelle de l'Environnement),
- **les études et préconisations techniques pour l'uniformisation du geste de tri** qui portent sur la modification de la consigne de tri des emballages métalliques. Cette modification qui va concerner les habitants de 23 communes va permettre d'avoir une consigne de tri unique pour tous les Grand Bisontins,
- **à signaler**, la mise au point d'un marché de prestation avec un organisme social qui permet d'avoir recours à des personnes en réinsertion professionnelle pour des besoins de remplacement ponctuels ou saisonniers d'agents de collecte,

- la Direction Gestion des Déchets du Grand Besançon poursuit par ailleurs **ses actions de sensibilisation sur le tri et la réduction des déchets** :
  - avec des interventions pédagogiques ponctuelles dans les écoles primaires, collèges et lycées dans la continuité du programme éducatif mené dans toutes les écoles primaires du Grand Besançon pendant les deux années précédentes. Il s'agit parfois d'accompagner l'équipe pédagogique afin de l'aider dans la mise en place de son projet d'école,
  - plus de 100 jours d'animation ont été organisés auprès du grand public au travers d'actions de proximité (Accueil des nouveaux arrivants, Semaine du développement durable, Animations « Pied d'immeubles », Fête de Planoise, ....), dont 50 journées dans l'appartement témoin de « Fontaine Eco » : près de 1 000 personnes ont été accueillies dans cet appartement aménagé avec des équipements spécifiques pour faire découvrir aux habitants les gestes pour réduire et bien trier leurs déchets, réduire leurs consommations d'énergie, d'eau (partenariat avec l'espace Info Energie du CAUE, la Ville de Besançon, le CCAS).

#### **A signaler en 2009, des nouveaux projets avec :**

- une expérimentation avec la Direction de la petite Enfance de la Ville de Besançon en vue de promouvoir l'utilisation des couches lavables à la crèche Ile de France (provisoirement délocalisée à Montrapon et Battant avant son implantation en 2011). Si les résultats se révèlent concluants, l'opération pourrait servir d'exemple et être étendue aux autres structures de la Petite enfance,
- l'accompagnement des « Familles Actives pour le Climat », sélectionnées selon des critères de représentativité dans le cadre du Plan Climat Energie Territorial. Ces familles sont formées pendant un an aux gestes simples d'économie dans leur habitat, dans leur mobilité et la gestion de leurs déchets. Un accompagnement leur est proposé pour apprendre à éviter de produire des déchets, bien trier et mieux gérer leurs déchets au quotidien. Les familles qui mesurent l'efficacité de leur gestes de prévention ont vocation à devenir « ambassadrices » : chaque geste peut contribuer à l'atténuation du réchauffement de la planète (avec l'espace Info Energie du CAUE, l'Ademe, l'Ascomade, Habitat Développement Local du Doubs, la Ville de Besançon),
- la participation à la Semaine européenne de la réduction des déchets avec la tenue d'un stand au Super U de l'Amitié pendant 3 jours qui a permis aux clients intéressés de venir discuter de l'éco-consommation et apprendre à limiter la quantité et la toxicité des déchets,
- le N° Vert 0 800 800 674, mis à disposition pour les usagers, permet d'obtenir des informations pratiques sur l'organisation de la collecte et le tri. En 2009, le N° Vert a traité 8 600 appels.

### **III. Budget**

Les dépenses liées à la gestion des déchets se sont élevées à 16 585 K€ en 2009.

La redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères (14 198 K€) et les aides d'Eco-Emballages (1 620 K€) assurent l'essentiel des recettes de fonctionnement, auxquelles s'ajoutent 279 K€ de revente de matériaux issus de la collecte sélective.

Les tarifs de la redevance des ménages ont progressé de 1,4 % en 2009 (66, 8 HT/hab en moyenne de redevance moyenne facturée).

### **IV. Chiffres clés**

#### A/ Equipement

Parc véhicules : 17 bennes / 14 véhicules légers.

#### B/ Parc de conteneurs à gérer

34 000 bacs de déchets résiduels / 33 250 bacs collecte sélective / 72 colonnes sélectives / 591 colonnes à verre.

C/ Contrats d'abonnement gérés par le service public

31 000 contrats ménages. 2 100 contrats avec des établissements économiques publics et privés pour la gestion de leurs déchets non ménagers assimilés.

D/ Accueil

8 600 conseils téléphoniques et 500 visites.

21 000 courriers traités (+ 85 %). NB : lancement de l'opération de conteneurisation en novembre 2009.

**Le rapport annuel 2009 sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets fait l'objet d'un document joint**

**Le Conseil de Communauté prend connaissance de ce rapport.**

Pour extrait conforme,

Le Président

Préfecture de la Région Franche-Comté  
Préfecture du Doubs  
Contrôle de légalité DCTCJ

Reçu le 05 JUIL. 2010